l'opposition n'a le droit d'essayer indéfiniment d'imposer sa volonté à tout le Parlement.

Il arrive dans tout parlement qu'il se révèle nécessaire d'appliquer le bâillon, et je pense, vu les événements subséquents, que le Gouvernement a eu raison de le faire dès le début. Je crois que le Gouvernement, reconnaissant qu'il devait prendre l'entière responsabilité de cette mesure, a progressé pas à pas de la seule manière que lui laissait une opposition obstinée et entêtée, et c'est pourquoi, monsieur le président, nous avons jugé bon d'appuyer la décision du Gouvernement. Nous voulons que ce pipe-line soit construit parce que de grandes choses sont en jeu, non seulement en Alberta, mais à l'égard de tout le pays. Il s'agit d'une question d'intérêt national. C'est une entreprise avantageuse pour l'ensemble du Canada. Je pense qu'il convient de l'envisager de ce point de vue, comme les membres de notre groupe s'efforcent de le faire.

J'espère que le bon sens primera et que les représentants des trois partis qui siègent de ce côté-ci de la Chambre, ainsi que du parti libéral, s'entendront afin de siéger ce soir, samedi et samedi soir, de manière à éviter si possible la nécessité d'appliquer de nouveau le bâillon.

M. Knowles: Monsieur le président, comme je suis l'un des whips qui pourraient être appelés à assister à une telle réunion, si elle avait lieu, je tiens à donner à la proposition du premier ministre la brève réponse qu'a faite sir Wilfrid Laurier le 9 avril 1913. (Exlamations) Je sais que mes honorables amis sont fatigués d'entendre citer sir Wilfrid Laurier, mais ils entendront encore ses paroles avant la fin de ce débat. En cette occasion, sir Robert Borden parlant de la clôture a dit:

C'est-à-dire que l'existence seule de cette règle obviera elle-même à la nécessité de son application, du moins très fréquemment.

Et qu'a répondu sir Wilfrid Laurier? Comme en fait foi la colonne 7626 du hansard du 9 avril 1913,—et je jette ces paroles de sir Wilfrid Laurier à la face du premier ministre actuel:

C'est une menace suspendue au-dessus de notre tête.

L'hon. M. Martin: Cela n'a rien à voir à la question.

M. Knowles: Monsieur le président, le premier ministre a donné à entendre et l'honorable député de Peace-River a affirmé que nous sommes obstinés et entêtés et que nous tentons de faire de l'obstruction pour empêcher l'adoption de cette loi.

Une voix: C'est vrai.

[M. Low.]

- M. Knowles: Ils prétendent que c'est là une chose que nous n'avons pas le droit de faire.
 - M. Lennard: Pourquoi sommes-nous ici?
- M. Knowles: Je prie de nouveau le premier ministre, le député actuel de Québec-Est, de relire certaines paroles de l'ancien député de Québec-Est, ce grand libéral canadien que fut sir Wilfrid Laurier.

Une voix: Il n'y en a pas eu d'autre comme

M. Knowles: Voici ce qu'il a déclaré à propos du devoir qui incombe à l'opposition: ...mais il se présente des circonstances, je le répète, dans lesquelles une opposition, ou une minorité, se doit à elle-même, en conséquence des opinions qu'elle a prononcées relativement à quelque mesure publique, de combattre l'adoption de cette mesure par tous les moyens à sa disposition.

Ce n'est pas une doctrine moderne; elle a été acceptée de tout temps à la Chambre des communes d'Angleterre. Elle remonte à l'époque de Charles 1er; les livres sont remplis d'allusions à son sujet. Le leader de la Chambre, sous le règne de Charles 1er, au cours de la lutte faite contre ce souverain pour le maintien des droits politiques du parlement anglais, présentait au Roi ce qu'on désignait la Grande Remontrance, et la proposition de présenter la Grande Remontrance fut combattue toute une nuit durant par certains députés, tellement, nous disent les livres, que la députation avait la mine d'un jury se mourant de faim. C'est là un cas où l'obstruction échoua.

J'engage le premier ministre à prendre note surtout des quelques phrases qui suivent. Ces paroles sont de sir Wilfrid Laurier, un grand libéral canadien comme on n'en voit plus, semble-t-il. Il a dit:

Dans une autre circonstance, en 1771, la majorité de la Chambre...

Une voix: Whoops!

M. Knowles:

...ne voulait pas permettre la publication des débats de la chambre. Cette étrange prétention fut combattue par une minorité sous la conduite d'Edmund Burke en personne, et Burke, au moyen de journées entières d'obstruction, réussit à faire échouer le projet de la majorité...

J'engage le député actuel de Québec-Est à réfléchir à ces paroles de sir Wilfrid Laurier, l'ancien député de cette même circonscription. ... et comme il l'a dit lui-même: "la postérité bénira l'opiniâtreté dont on a fait preuve ce jour-là."

Monsieur le président, le jour viendra où la postérité bénira l'opiniâtreté de ceux d'entre nous qui estiment que le Parlement est encore libre et qu'il ne doit pas s'incliner devant la tyrannie d'un gouvernement despotique.

Après avoir tiré d'autres exemples éloquents de l'histoire britannique,—les honorables députés qui connaissent la vie et l'époque de sir Wilfrid Laurier savent jusqu'à quel point il s'appuyait sur l'histoire britanni-